Le congrès de l'Alliance démocratique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Le discours inaugural de M. de Fels

« La solidarité des Français devant les périls communs s'imposera bientôt comme l'unique solution du salut »

La première séance est présidée par M. André de Fels, premier vice-président qui, dans son discours d'ouverture, affirme que la solidarité des Français devant les périls communs s'imposera bientôt, comme l'unique solution de salut. Puis il combat les « illusions puériles » du « Front populaire », négation même de la civilisation moderne qui multiple chaque jour ses liens qui unissent les citoyens et les obligent à se soumettre à un ensemble de disciplines communes.

M. de Fels dit ensuite l'attachement de son parti aux liberté politiques et constate que les Français se détournent aussi vite des solutions qui lésent leurs intérêts qu'ils auraient mis d'enthousiasme à les adopter quand ils pensaient, grâce à elles, améliorer leur sort.

Il en voit la preuve dans les faits suivants : Jamais les communistes n'ont pu décider même leurs alliés du Front populaire à dénoncer la politique de non-intervention en Espagne ; jamais les socialistes n'ont pu se faire donner par le Sénat les pleins pouvoirs financiers ; enfin, aux élections cantonales, la moitié des candidats radicaux s'est présentée avec une étiquette antifront populaire.

En terminant, M. de Fels déclare qu'il appartient à l'Alliance d'unir tous les républicains pour la signature d'un traité de paix sociale sur le pied de la plus complète égalité.

L'activité du parti

M. André Terrasse, secrétaire général du parti, développe ensuite son rapport sur l'activité de l'Alliance. Il souligne la nécessité qu'il y a à passer à l'application de la déclaration de Raimbouillet maintenant que la réalité a repris ses droits et que le pays, las des aventures, aspire au calme, à l'ordre, à la raison.

Le rapporteur estime, par ailleurs, qu'il existe actuellement en France une majorité pour la politique de concentration républicaine qui a toujours été celle de l'Alliance. Sur le plan électoral cette concentration est devenue une réalité avec laquelle la politique française devra compter.

Les questions agricoles

C'est M. Brille, député, qui présente le rapport sur les questions agricoles. Il attache surtout au problème que pose l'application des lois sociales à l'agriculture. Il estime qu'il est impossible de transposer exactement les lois faites pour le commerce et l'industrie dans le domaine agricole, sans de profondes modifications.

La C.G.T., dit-il, est un instrument de division entre Français et il faut que le syndicalisme paysan soit le ciment qui redonnera au pays la conscience de sa force et la confiance en son destin.

Après quelques interventions, le congrès adopte à l'unanimité les conclusions du rapport de M. Brille.

L'Alliance démocratique émet le vœu que des organismes professionnels mixtes établissent les conventions collectives du travail agricole sur le plan local ou régional ; que le bénéfice de la loi sur les allocations familiales soit étendu à tous les exploitants agricoles ; que le régime successoral soit remanié afin de favoriser la conservation de la famille paysanne ; que le crédit agricole soit véritablement libre, mutualiste ; que soit respectée la liberté des coopératives et leur égalité ; que soit créée une caisse contre les calamités agricoles ; que soient développées les mesures propres à réaliser l'équipement rural.

Elle s'élève contre les « méfaits de l'étatisme », se prononce nettement contre l'Office du blé et contre les mesures à caractère politique prises récemment à légard des chambres d'agriculture et des associations spécialisées.

L'activité de la jeunesse du parti

M. Ventenant présente son rapport sur l'activité de la jeunesse républicaine démocratique française. Appuyé par M. Daste, de la Fédération des Alpes-Maritimes, il émet le vœu que l'Alliance accorde à ses jeunes un appui plus important.

La séance est levée à midi.

La situation économique

La deuxième séance du Congrès s'ouvre à 14 h. 30, sous la présidence de M. Gustave Doussain, député de la Seine, vice-président de l'Alliance démocratique.

(Ph. France-Presse.)
M. Louis Rollin

M. Louis Rollin, député de Paris, ancien ministre, développe son rapport sur la situation économique et la défense du commerce et de l'industrie.

Il expose que la situation économique de la France est inquiétante, qu'elle ne provient plus d'une crise mondiale qui est depuis longtemps résolue, mais que la cause foncière de la crise française est la diminution de la production, résultat de la longue série d'erreurs et de fautes, accumulées par des doctrinaires et des démagogues.

Pour en sortir, il serait vain, déclare M. Rollin, de compter sur une direction française partagée entre des hommes de gouvernement et des hommes de désordre.

Les efforts de M. Bonnet pour sauver le franc sont louables, mais les facteurs techniques sont secondaires par rapport au facteur psychologique essentiel : la confiance. Or, la confiance absente ne reviendra pas tant que pèsera sur le pays la menace d'un gouvernement marxiste ou, ce qui serait pire, d'un gouvernement à participation communiste.

M. du Perron, mandaté par la Fédération de Toulouse, préconise l'organisation d'une économie impériale.

M. Louis Rollin appuie ces observations. La conférence économique impériale, rappelle-t-il, s'est efforcée de réaliser l'unité économique de la France totale.

Le Congrès adopte ensuite à l'unanimité, les vœux présentés par M. Louis Rollin pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie.

La politique extérieure

Sur la proposition de M. Flandin, M. Pietri prend la présidence. Il donne la parole au sénateur Portman, chargé du rapport de politique extérieure.

Celui-ci résume ainsi le programme de l'Alliance : Maintien de la paix et grandeur du pays. Devant une Asie en réorganisation et un Japon de bientôt deux cent millions d'hommes, l'Europe ne conservera sa primauté que si elle reste unie.

Les deux principales sources de conflits (opposition germano-russe et anglo-italienne) se trouvent en Espagne. L'Alliance n'admet pas qu'on porte atteinte à la non-intervention.

L'Alliance démocratique pose comme axe de son programme l'entente franco-anglaise.

Elle souhaite aussi un rapprochement avec l'Allemagne et l'Italie.

Le Congrès adopte à l'unanimité un vœu proposé par M. Portmann, disant son attachement à la paix. Il n'accepte aucune politique idéologique qui risquerait de la compromettre.

Il proclame que la France n'a pas à s'ingérer dans la politique extérieure des autres Etats, ni subir cette ingérence.

Il souhaite enfin que la France pratique une politique de rapprochement international et particulièrement de coopération européenne.

La séance est ensuite levée.

Le rapport de M. Paul Reynaud

M. Baréty ouvre à 21 heures, la troisième séance du congrès de l'Alliance démocratique.

M. Reynaud fait son rapport sur les questions financières et économiques.

On vient d'assister, dit-il, à deux dépréciations du franc subies et non dirigées. La première fut imposée par les sorties d'or, les capitaux fuyant une monnaie surévaluée. Quant aux glissades du franc de juin et septembre

(Ph. France-Presse.)
M. Paul Reynaud

dernier, elles ont eu pour cause les erreurs de la politique économique du gouvernement précédent. La dévaluation française est la seule à avoir échoué parce que nous sommes les seuls à avoir contrecarré ses bienfaits par notre politique économique.

Il n'est pas seulement question d'équilibre budgétaire et de monnaie, l'économie elle-même est gravement atteinte. Le gouvernement a souligné comme nous l'avions fait souvent un des éléments les plus importants : la quantité de richesses produites.

Le gouvernement demande à faire ce que, par voie d'amendement repoussé par son prédécesseur, nous voulions : le droit d'adapter les 40 heures aux besoins de chaque industrie le problème est d'ailleurs plus vaste. Une seule chose importe : augmenter la production.

Il fait dire aussi que la question vitale aujourd'hui pour les démocraties est de savoir « si elles pourront par l'intelligence et le sens du bien public réaliser cette unanimité sur les questions essentielles que les dictatures réalisent par la mystique et la force. Pour résoudre ce problème il ne suffit pas de se jeter d'une classe à l'autre la nécessité du sacrifice. La divergence des intérêts immédiats doit cesser de masquer les intérêts permanents.

L'AGITATION AU MAROC

Casablanca, 5 novembre. — La deuxième audience du tribunal d'exception s'est déroulée sous la présidence du Pacha, pour juger les derniers indigènes arrêtés à la suite des récentes tentatives de rebellion.

Il s'agissait, pour la plupart, de meneurs, dont quelques-uns ont été déjà condamnés l'année dernière pour des mêmes faits.

Le tribunal prononce 62 condamnations allant de 3 mois à 2 ans de prison.

ROSSI A ÉCHOUÉ

Istres, 5 novembre. — Le capitaine aviateur Rossi, qui avait pris son vol vendredi à 10 h. 39' 45", en vue de battre les records des 500 et 1.000 kms., a franchi la ligne d'arrivée à 13 h. 06 et atterri à 13 h. 17. Il était passé au-dessus de Crenay (Haute-Marne), à 12 h. 04' 15".

La vitesse moyenne de l'appareil a été de 410 kms., 256.

Les records détenus par les aviateurs italiens n'ont pas été battus.

La Conférence de Bruxelles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le projet de note proposé par M. Spaak

Le projet de note que M. Spaak a soumis à la Conférence, comporte les trois points suivants :

1° Le document constate que dans sa réponse à l'invitation qui lui avait été adressée par le gouvernement belge, le Nippon ne conteste pas qu'il reconnaît la validité du traité des Neuf puissances qui, en son article premier, vise l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Chine. La Conférence réunie en vertu de ce traité, ne devrait donc pas logiquement rencontrer l'hostilité du Japon.

2° Il est vrai que la Conférence a été convoquée à la suite d'une résolution du Comité consultatif de la S.D.N., mais elle a son existence propre, puisque c'est en application du traité des Neuf puissances qu'elle est réunie, conformément à l'article 7 de cette convention.

Les puissances auraient pu tout aussi bien être convoquées sans une décision de Genève, la situation en Extrême-Orient justifiant leur réunion.

Les Etats-Unis, d'ailleurs, qui y sont représentés, ne sont pas membres de la S.D.N. et l'U.R.S.S. qui n'est pas partie au traité de Washington, y figure aussi.

3° La Conférence a l'intention de nommer un comité restreint, si le Nippon accepte d'entrer en négociations. Ainsi serait-il tenu un large compte du désir du gouvernement de Tokio de ne voir intervenir qu'un petit nombre de puissances principalement intéressées aux affaires d'Extrême-Orient.

La note conclut en exprimant l'espoir que, dans ces conditions, le Japon voudra envisager favorablement la possibilité de se mettre en rapports avec la Chine et la Conférence.

Un texte définitif sera établi aujourd'hui

Les délégations formuleront leurs amendements par écrit et les transmettront au secrétariat de la conférence qui s'efforcera pour samedi d'établir un texte sur lequel on se prononcera lors de la prochaine séance.

L'élaboration de ce second document sera vraisemblablement délicate, car vendredi matin, M. Wellington Koo a réclamé l'insertion dans le memorandum des plaintes du gouvernement de Nankin, alors que le texte de M. Spaak se borne à énoncer les griefs formulés par Tokio contre la Chine.

Mais on se rend bien compte qu'en plaçant en regard les griefs réciproques des deux parties, on risque de provoquer une réponse négative du Japon déjà trop porté à considérer la conférence comme un tribunal.

C'est pourquoi M. Litvinov a proposé que la conférence se bornât à envoyer au Japon une simple note le priant d'entrer en contact avec la conférence.

C'est dans l'impossibilité où l'on était de conclure que la procédure des amendements écrits a été adoptée.

Un point a été acquis cependant, c'est que les membres du Comité restreint, qui, éventuellement, négocieront avec le Japon, ne seront désignés qu'une fois connue la réponse japonaise au mémorandum.

Par ailleurs, des délégations s'étant refusées à signer ce memorandum, il est vraisemblable qu'il sera signé seulement par M. Spaak, président de la conférence.

MM. Eden et Yvon Delbos ont quitté Bruxelles

M. Delbos est parti, vendredi matin, par l'express de 9 h. 20, à destination de Paris.

C'est M. de Tessan qui représentera maintenant la France aux réunions.

De son côté, M. Eden est rentré à Londres à bord d'un avion militaire britannique.

L'Allemagne ne prendra pas l'initiative d'une action médiatrice

Berlin, 5 novembre. — Les milieux allemands autorisés déclarent sans fondement les informations publiées par certains journaux étrangers, selon lesquelles l'Allemagne prendrait l'initiative d'une action médiatrice entre la Chine et le Japon.

Les milieux japonais de Berlin ont déclaré catégoriquement qu'à leur avis une telle intervention était à peu près impossible.

« Le conflit sino-japonais, disent-ils, ne concerne que le Japon et la Chine. Le Japon ne tolérerait pas l'immixtion d'une tierce puissance, si amicales que puissent être ses relations avec elle. »

Les Japonais ont débarqué dans la baie de Hang-Tchéou, pour prendre à revers les positions de Pou-Toung

Changhaï, 5 novembre. — Les troupes japonaises ont tenté de traverser la rivière Sou Tcheou, au moyen de cinq chalands, à la hauteur de Chou Chia Kio. Elles ont été repoussées par l'artillerie chinoise, qui a coulé trois chalands.

Cinq cents soldats japonais ont débarqué à King Shan Tsui, dans la baie de Hang Tchéou, pour tenter de prendre à revers les troupes chinoises qui défendent Pou Tung. Des avions japonais protégeaient le débarquement. La bataille continue.

Le général Matsui recommande aux troupes japonaises de ménager les propriétés étrangères

Changhaï, 5 novembre. — Le général Matsui, commandant l'armée japonaise, devant Changhaï, a ordonné aux troupes japonaises de prendre des précautions, afin d'éviter que des dommages ne soient commis aux propriétés étrangères, nombreuses dans la zone située à l'ouest de Changhaï, et où se déroulent actuellement les opérations.

Il a ajouté que les troupes japonaises seraient, néanmoins, contraintes de considérer comme défenses chinoises, les propriétés occupées par les troupes chinoises.

L'action de l'Allemagne

Bruxelles, 5 novembre. — A propos d'une médiation éventuelle du chancelier Hitler dans le conflit sino-japonais, une certaine effervescence s'est manifestée dans les milieux de la Conférence.

Le porte-parole de la délégation chinoise a déclaré qu'il en ignorait tout.

Il en est de même à l'ambassade japonaise à Bruxelles.

Certes, on n'avait pas été sans remarquer cette dernière phrase de la note allemande refusant de se faire représenter à Bruxelles : « Le gouvernement allemand est prêt néanmoins à collaborer à une action en vue de régler pacifiquement le conflit, dès qu'on sera certain que les conditions préalables indispensables seront réalisées. »

On peut se demander si le Reich n'attend pas un moment favorable pour jouer isolément le rôle d'arbitre dans les affaires d'Extrême-Orient, et on va même jusqu'à se demander si les lenteurs de la Conférence de Bruxelles n'incitent pas le Reich à croire que cette heure est venue. On rappelle à ce sujet que l'Allemagne, tout en ne refusant pas son appui moral au Japon, s'est abstenue de toute hostilité à l'égard de la Chine, avec laquelle elle a toujours entretenu les meilleures relations.

Si le Reich venait à réussir dans son expérience d'arbitrage, il aurait ainsi une occasion de plus d'affirmer la supériorité de l'action personnelle sur les méthodes collectives.

On avait estimé qu'il valait mieux laisser l'Allemagne agir à sa guise dans ce conflit après son refus de participer à la Conférence de Bruxelles. Mais on fait maintenant observer que, sans exclure la possibilité d'une manifestation spectaculaire, le Reich hésiterait vraisemblablement à prendre une initiative qui le placerait en compétition directe avec l'Angleterre et les Etats-Unis.

En tout cas, la question s'est posée de savoir comment les deux parties en conflit accepteraient la proposition. A cela, les milieux chinois répondent qu'ils ne repousseraient pas une démarche conciliatrice de l'Allemagne si celle-ci était conjuguée avec celle de la Conférence.

Du côté japonais, impression analogue, bien que plus nette, et l'on emploie le qualificatif « parallèle » au lieu de « conjuguée » pour définir ce que devrait être la double intervention éventuelle de Berlin et de Bruxelles.

De toutes façons, il est douteux que la Chine et le Japon consentent à heurter de front l'Angleterre et les Etats-Unis.

Un message du cardinal Verdier au Comité français du rassemblement universel pour la paix

Paris, 5 novembre. — A l'occasion de la Journée nationale pour la paix du 7 novembre prochain, le cardinal Verdier vient d'adresser au Comité français du rassemblement universel pour la paix le message suivant :

« L'Eglise est toujours heureuse de redire son amour de la paix. Elle n'oublie jamais que le premier commandement qu'elle a reçu de son fondateur est le précepte de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain.

» Le doux nom de paix a retenti sur le berceau de Bethléem et, au soir de Pâques, le Christ résumait son triomphe dans ces seules paroles : « La paix soit avec vous. »

» Désirer la paix, favoriser tous les mouvements, toutes les institutions qui, par des moyens légitimes, veulent rapprocher les nations, demander à Dieu d'écarter le spectre horrible de la guerre, en un mot, aimer passionnément la paix et prier sans relâche pour qu'elle nous soit accordée, telle est la tradition de l'Eglise.

» Les catholiques de l'heure présente, fiers de cette belle tradition, lui restent ardemment fidèles et, au-dessus de tous les partis politiques, s'unissent de grand cœur à ceux qui l'aiment. »

Une rue de Toulouse porte le nom d'un condamné de droit commun !

On lit dans l'« Echo de Paris » :

On n'a pas oublié (les Toulousains, eux, se les rappellent toujours), les dramatiques incidents qui marquèrent la soirée et la nuit du 18 février 1934 à Toulouse.

Pour protester contre la présence du député de Paris, M. Taittinger, qui présidait, au Grand Hôtel, un dîner d'une soixantaine de couverts, dîner strictement privé, des extrémistes élevèrent des barricades dans les rues voisines. Parmi les énergumènes qui se firent particulièrement remarquer par leur violence, se trouvait un nommé Charles Epailly, lequel tenta de brûler vivant un malheureux gendarme au moyen d'une torche enflammée.

Epailly fut condamné par la Cour d'appel à 18 mois d'emprisonnement, 50 francs d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour.

C'est à la prison Saint-Michel qu'est mort, en 1935, ce condamné de droit commun. Voulant conserver sa mémoire, la municipalité socialiste de Toulouse vient de donner son nom à l'une des rues du quartier Fontaine-Lestang.

Les avions de la croisière d'outre-mer sont arrivés au Congo

Bangui, 5 novembre. — Les trois avions qui participent aux manœuvres d'outre-mer et se dirigent vers Madagascar, ont quitté vendredi matin, à 7 h. 15, fort Lamy.

Ils ont atterri à Bangui (Congo français), à 12 h. 15.

En Allemagne, le réseau des autostrades va être porté à 10.000 kilomètres

Munich, 5 novembre. — Au congrès pour la construction des routes, le docteur Todt, inspecteur général des routes allemandes, a annoncé que le réseau des autostrades, dont l'étendue était primitivement fixée à 7.000 kilomètres, sera porté à 10.000 kilomètres.

— M. Radu Irimescu, ministre Roumain de l'Air et de la Marine a été reçu en audience au Palais de Venise par M. Mussolini.

Valence et Salamanque ont été saisies de la résolution du comité de non-intervention

Londres, 5 novembre. — Conformément aux décisions adoptées par le Comité de non-intervention, le gouvernement britannique a envoyé à Valence, par l'intermédiaire de son chargé d'affaires, et à Salamanque par l'intermédiaire de sir Henry Chilton, ambassadeur à Hendaye, les notes soumettant le plan britannique de juillet et les réserves formulées à son sujet par le gouvernement soviétique.

(Ph. France-Presse.)
Le duc d'Albe, délégué officieux à Londres du gouvernement nationaliste espagnol et sa fille

Le général Franco consentirait au retrait des volontaires

Londres, 5 novembre. — Le correspondant de l'Agence Reuter à Salamanque rapporte que, dans les milieux non-officiels bien informés, on ne doute pas que le général Franco n'accède à la demande du Comité de non-intervention, relative au retrait des volontaires.

M. Largo Caballero a-t-il été arrêté ?

Cerbère, 5 novembre. — M. Largo Caballero, se rendant de Valence à Alicante où il avait l'intention de prendre la parole dans une réunion organisée par ses amis politiques, a eu des difficultés avec les autorités de la province d'Alicante et est retourné à Valence pour protester auprès du président des Cortès, M. Martinez Barrio. Cet incident n'a pas eu de suite.

D'après un de nos confrères parisiens, M. Caballero aurait été fait prisonnier jeudi matin, par ordre du gouvernement de M. Négrin et, à Madrid, de graves désordres séviraient.

Les nationalistes progressent en Aragon

Front d'Aragon, 5 novembre. — (D'un des envoyés spéciaux d'Havas). — Des forces de la légion et des unités marocaines ont pris jeudi la côte 1190, au sud d'Allue, dans le secteur de Sabinanigo. Les gouvernementaux avaient là un très fort réseau défensif. Après une préparation d'artillerie, les nationalistes ont pris les crêtes à l'arme blanche.

Dans le secteur de Vallamajor, les nationalistes ont pris les hauteurs et le mont Mancerado, d'où leurs adversaires auraient pu barrer la route à une opération de grande envergure.

Les relations ferroviaires sont reprises entre la France et l'Espagne à Irun

Hendaye, 5 novembre. — Le Sud-Express venant de Paris continuera, désormais, sa route vers l'Espagne par suite d'un accord entre les deux compagnies.

Ainsi reprennent les relations ferroviaires suspendues depuis le mois de juillet 1936 avec l'Espagne nationaliste.

De nouvelles expulsions d'Espagnols dans le Midi de la France

Paris, 5 novembre. — La Sûreté nationale a procédé vendredi, dans le Midi de la France, à une centaine de nouvelles expulsions d'Espagnols, dont la plupart séjournaient à Biarritz.

On leur reproche d'avoir prêté, soit directement, soit indirectement, leur concours aux agents du gouvernement de Salamanque.

Le ministère de la Marine dément l'attaque d'un sous-marin par un navire français en Méditerranée

Paris, 5 novembre. — Le ministère de la Marine communique que le contre-torpilleur « Vautour » s'est porté au secours du cargo « La Corse » ; il a escorté ensuite le paquebot « Iméréthie » de Valence à Marseille ; il n'y a eu aucun incident de traversée et aucune attaque de sous-marin.

Cette note dément donc la fausse nouvelle lancée par le gouvernement de Valence.

Le duc de Windsor n'ira pas aux Etats-Unis

Paris, 5 novembre. — Le duc de Windsor a décidé de renoncer à son projet de voyage aux Etats-Unis.

Une motion votée par les syndicats de Baltimore de l'« American federation of labour », motion qui a été approuvée par le président de l'A.F.L., M. Green, et par M. Curran, président de la « National maritime union », syndicat affilié au C.I.O., marquait de l'hostilité à ce voyage.

Elle était basée sur le fait que l'organisation en avait été confiée à M. Charles Bedeaux, qu'elle qualifie d'« ennemi de la classe ouvrière » en raison du système de production dont il est l'auteur.

Mais la motion reproche aussi au duc son voyage à Berlin, et à la duchesse, le peu d'intérêt qu'elle portait aux questions ouvrières lorsqu'elle résidait à Baltimore.

Les attentats terroristes en Palestine

Jérusalem, 5 novembre. — A la tombée de la nuit deux soldats écossais ont été tués à coups de revolver à Jérusalem, aux confins de la vieille ville.

Le maire du village arabe de Tireh, près de Caïffa, a été blessé à coups de revolver.

Le DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1937

PAGE I. — *Les provinces françaises à l'Exposition.*

PAGE II. — *La disparition d'un millardaire* (ALIN MONJARDINJ. — *Novembre* (GEORGES ROCHER).

PAGE III. — *Les manifestations de la Toussaint à Roubaix, Tourcoing et Wasquehal. — Le Congrès catholique de Lille.*

PAGE IV. — *Le médecin chez soi* (M. COMOLET-SUE). — *Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW). — *Fantaisies. — Le coin de la cuisinière.*

PAGE V. — *Aideu, mon pauvre amour !* roman.

PAGE VI. — *Frédine et son avion*, roman.

PAGE VII. — *Les Sports. — Guérison* (MONTENAILLES).

PAGE VIII. — *Le XIIIe salon de la T.S.F., à Roubaix.*

PAGE IX. — *Le passeur de l'Etoile* (MATHILDE OSSO).

LE NUMÉRO : 10 PAGES

VINGT-CINQ CENTIMES

— Le chalutier « Roslin », d'Aberdeen, a été jeté sur les rochers dans l'estuaire de l'Ythan et a coulé immédiatement. Six membres de l'équipage ont péri. Les deux autres ont pu être recueillis par le bateau de sauvetage d'Aberdeen.

LE NOUVEAU CABINET LUXEMBOURGEOIS

Luxembourg, 5 novembre. — M. Dupong (catholique), a constitué le nouveau cabinet. M. Bech (catholique), prend le portefeuille des Affaires étrangères. Les autres membres du cabinet sont MM. Margue (catholique), Krier (socialiste), Blum (socialiste), Etienne Schmit (libéral).

Quatre assureurs-conseils parisiens sont condamnés pour détournements de plus de 15 millions

Paris, 5 novembre. — Vendredi après-midi, devant la 11e Chambre correctionnelle, ont comparu les trois frères André, René et Robert Haas, assureurs-conseils, qui furent mis en faillite le 5 novembre 1935, ainsi que leur associé, Maurice Diaz.

Ils étaient poursuivis pour avoir, selon l'expert M. Jacob, commis, au préjudice du « Lloyd de France » des détournements s'élevant à 7.400.000 fr. et au préjudice de la Compagnie industrielle et commerciale d'assurances, des détournements qui dépassent huit millions.

Le tribunal a condamné chacun des deux frères André et René, à 3 ans de prison et 3.000 fr. d'amende ; Robert Haas à 2 ans de prison avec sursis et 2.000 fr. d'amende et Maurice Diaz à 18 mois de prison et 2.000 fr. d'amende.

Les quatre condamnés devront, en outre, payer les dommages-intérêts qui sont réclamés par les parties civiles.

Une élection cantonale est annulée à Versailles

Versailles, 5 novembre. — Le Conseil de préfecture interdépartemental, vient d'annuler l'élection de M. Fleury, conseiller général, républicain de gauche, pour le canton de Montmorency. Il y avait eu un faux décompte d'une centaine de bulletins.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 5 novembre.

Importations : 36.909 balles; Américain hausse 3; Brésilien : hausse 3; Egyptien : sakellaridis, baisse 8; upper, hausse 1.

Termes	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	7.73	7.85	7.79	7.89
Novembre	——	—.—	7.64	7.74
Décembre	7.73	7.86	—.—	—.—
Janvier	7.72—	7.83	7.66	7.75
Février	—.—	—.—	7.67	7.77
Mars	7.78	7.86	7.72	7.79
Avril	—.—	—.—	7.73	7.81
Mai	7.82	7.94	7.76	7.85
Juin	—.—	—.—	7.77	7.86
Juillet	7.87	7.98	7.80	7.89
Août	—.—	—.—	7.83	7.93
Septembre	—.—	—.—	7.86	7.97
Octobre	7.97	8.06	7.92	8.00
Décembre	8.00	8.09	7.94	7.74

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 6.000; aux ports du Golfe, 47.000; aux ports du Pacifique, 16.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 17.000; France et Continent, 4.000; Japon et Chine, 1.000.

DERNIÈRE HEURE

Le pacte anticommuniste italo-germano-nippon sera signé aujourd'hui à Rome

Rome, 5 novembre. — Le pacte anticommuniste sera signé samedi à midi.

Il se confirme que le voyage fait par M. von Ribbentrop à Rome, le 22 octobre, ainsi que celui de M. Mushakoji, ambassadeur du Japon à Berlin, auraient eu une influence décisive sur l'adhésion de l'Italie à l'accord germano-nippon de l'année dernière.

D'après des informations dignes de foi, le Reich et le Japon auraient vivement insisté pour vaincre les dernières hésitations italiennes, chacun d'ailleurs, pour des raisons différentes.

La question principale qui se pose à l'heure actuelle pour l'Allemagne est celle de ses revendications coloniales. L'Allemagne n'est pas opposée, en principe, à un rapprochement entre l'Italie et la Grande-Bretagne; mais pour l'instant, elle a intérêt à ce que l'Italie ait en mains le plus d'armes possible pour faire pression sur l'Empire britannique.

L'adhésion italienne au pacte germano-nippon, en faisant prendre à l'Italie une position nette en Extrême-Orient renforce la position italo-allemande à l'égard de Londres.

Quant au Japon, il insista pour que la signature du pacte soit aussi rapprochée que possible pour avoir une situation internationale renforcée au moment de la Conférence du Pacifique.

L'accord qui sera signé, suivra la ligne de la convention germano-nipponne. Il sera dirigé théoriquement contre l'immixtion de l'Internationale communiste dans les affaires intérieures des nations.

Les signataires conviendraient de s'informer mutuellement de l'activité communiste et de coopérer dans leur action défensive. La convention germano-nipponne était non seulement ouverte aux autres Etats, mais les signataires s'engageaient à inviter les Etats tiers « à prendre des mesures de défense dans l'esprit de l'accord ».

C'était la base d'une internationale anticommuniste qui, sous une forme différente, inspira les discours de M. Mussolini et de M. Hitler, au Champ-de-Mai. Il est probable que l'accord de samedi reprendra cette idée.

M. von Ribbentrop, qui signera l'accord au nom de l'Allemagne, est arrivé à Rome vendredi, par le train de 11 h. 25.

Les métallurgistes de la région parisienne décident de rompre toute relation avec les organisations cégétistes

Paris, 5 novembre. — 2.500 membres du groupe des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne se sont réunis vendredi soir, à Luna-Park.

Un ordre du jour a été voté « affirmant que les augmentations successives des salaires ont pour résultat la mise en faillite des entreprises et la ruine du pays par l'anéantissement de la monnaie.

» Le groupe déclare que l'arbitrage du 30 octobre dernier n'a pas tenu compte de ces considérations, malgré toute la documentation qui a été fournie.

» Il enregistre les déclarations faites à l'assemblée indiquant l'état d'épuisement des trésoreries auquel la politique actuelle de réformes sans ménagements, a conduit la plupart des entreprises, l'application de l'augmentation des appointements et salaires devant se heurter souvent à une impossibilité matérielle.

» Le groupe flétrit les menaces de troubles et « le chantage à la grève » qui a été pratiqué par le syndicat ouvrier au cours de l'arbitrage, il dénonce le caractère d'agitation politique de la grève, qui a été décidée, contrairement à la légalité, pour le 10 novembre.

» En conséquence, le groupe a décidé d'arrêter toute relation avec les groupements responsables de ces agissements ; il invite les établissements à avertir le personnel de l'application de sanctions qui devra être faite aux manquements à la légalité.

» Il déclare que la tolérance de cette illégalité constitue une scandale et mandate son bureau pour faire connaître à l'opinion la gravité de la situation. »

— L'accord germano-polonais au sujet des minorités a été publié simultanément vendredi soir à Berlin et à Varsovie.

— La police de Budapest a arrêté 36 jeunes gens et jeunes filles israélites accusés faire une propagande sioniste à tendance communiste.

— M. Albert Lebrun, accompagné de M. Magre, secrétaire général de la présidence de la République, a consacré sa matinée vendredi à visiter une partie de l'Exposition.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

Edwards bat le Marocain Mak Peres aux points

Paris, 5 novembre. — Vendredi soir, à l'Elysée Montmartre, s'est déroulée la réunion qui marquait la rentrée du Français Edwards devant le Marocain Mak Peres.

Résultats : En 6 reprises de 3 minutes : Cowack bat Rabah, par abandon à la 4e reprise; en 10 reprises de 3 minutes : Cuchiarini bat Papp, par abandon à la 7e reprise; Martin bat Martinez par k.-o. à la 5e reprise; en 10 reprises de 3 minutes : Edwards bat Mak Peres aux points; Carrio bat Pedrito Peres aux points.

TENNIS

Le tournoi de la Toussaint

Paris, 5 novembre. — Vendredi s'est poursuivi le tournoi de la Toussaint.

Double mixte (demi-finales) : Ch. Boussus-P. Feret battent H. Bolleli-J. Glasser, 6-2 6-1; J. Borotra-Y. Petra battent P. Feliks-J. Jamain, 6-3, 4-6, 7-5.

Doubles dames (demi-finales) : Mme Curdel-Mlle Pannetier battent Mme Speranza-Mlle Simon, 6-3, 4-6, 6-1; Mme De Valdéne-Mme Boegner battent Mme Bagurand-Mlle Malberto, 6-3, 6-4.

Allaire (demi-finale) : Mme Lobally-H. Bolleli battent Mme Boegner-J. Sauvage, 6-3, 4-6, 6-3.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 147,18; sur Bruxelles, 29,355; rec. hors banque, 0 9/16; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 3,40 1/8; sur Londres, cab. transf., 4,9603; sur Bruxelles, 1703.

SUCRES. — Cuba pesants livrables, fév. novembre, 2,35; décembre, 2,34-35; janvier, 2,34-35; mars, 2,34-35; mai, 2,37-38; juillet, 2,39-40; septembre, 2,41-42. — Ventes : 1.[illegible] tonnes.